



## LETTRÉ D'INFORMATION DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN TUNISIE

### POINT DE VUE



Laura BAEZA  
Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie

### TUNISIE-UNION EUROPÉENNE: DES LIENS TOUJOURS PLUS ÉTROITS !

Ce 20 mars 2016, la Tunisie fêtera le 60<sup>ème</sup> anniversaire de son Indépendance. Cette date est soulignée dans mon agenda, comme un événement à marquer d'une pierre blanche dans une année qui s'avère ambitieuse pour l'Union européenne et la Tunisie, qui célèbreront cette année 40 années de coopération. L'année a en effet débuté rapidement: qu'il s'agisse de la visite du Président du Parlement européen Martin Schulz en février, de la poursuite des négociations de l'ALECA, de l'approfondissement de la coopération, les relations entre l'UE et la Tunisie se font chaque jour plus denses et suscitent l'intérêt grandissant de l'opinion publique des deux côtés de la Méditerranée, et c'est tant mieux !

Je souhaite tout d'abord revenir sur la visite du Président du Parlement européen (PE) Martin Schulz, qui a rencontré le Président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), Mohamed Ennaceur début février 2016. L'intervention du Président Schulz est détaillée plus avant dans ce numéro, mais il me semblait utile de saluer la tenue, le 18 février dernier à Bruxelles, de la première session de la commission mixte paritaire entre l'Assemblée des représentants du peuple et le Parlement européen. A nouveau, dans un voisinage en crise et traversé par des courants contradictoires, la Tunisie, seul pays de la rive sud de la Méditerranée ayant clairement fait le choix de la démocratie, fait la course en tête, avec pour cap le rapprochement avec l'Union européenne.

Cette volonté de rapprochement s'exprime aussi dans la poursuite des discussions sur la forme et le contenu de l'«accord de libre-échange complet et approfondi» (ALECA). A ce jour, deux points de convergence apparaissent: tout d'abord, le prochain accord devra être progressif dans sa mise en place, et asymétrique, afin de permettre à la Tunisie d'affronter la concurrence et l'intégration au marché unique européen. Parce que les relations entre la Tunisie et l'Union européenne ne sauraient se réduire au commerce, chacun s'accorde à dire que l'acronyme de l'accord en préparation devrait être changé, pour refléter la nature réelle de notre relation avec la Tunisie, qui s'exprime également par la solidarité.

La solidarité, c'est précisément le travail mis en œuvre par la Délégation de l'UE à Tunis, travail qui porte ses fruits: ainsi, la presse tunisienne s'est fait l'écho de la livraison de 158 ambulances et véhicules médicalisés pour 13 régions défavorisées. Prochainement, une soixantaine de structures hospitalières modernes y seront inaugurées, pour faciliter l'accès aux soins des tunisiennes et des tunisiens. Dans les mois à venir, de nombreuses autres actions seront lancées, afin de soutenir, précisément, le développement régional et la décentralisation, contribuant à rendre l'Etat plus efficace dans ses missions auprès des citoyens.

Moins médiatique mais tout aussi important est le soutien à la réforme de la justice : aujourd'hui, des experts fonctionnaires d'Etats membres de l'UE travaillent au ministère de la Justice, à l'administration pénitentiaire, et auprès de l'Institut national de la magistrature pour accompagner la réforme. Un programme de soutien à la réforme du secteur de la sécurité, doté de 23 millions d'euros, vient aussi de démarrer, avec une grande ambition: asseoir les services de sécurité dans la nouvelle légitimité de l'Etat de droit et des institutions de la 11<sup>ème</sup> République Tunisienne.

Tous ces éléments constitueront la matière des 40 ans de coopération Tunisie-UE, que nous célébrons cette année. A cet effet, la Délégation, avec les Etats-membres de l'Union européenne, organisera du 24 au 26 mai prochain à Tunis des «Journées de l'Europe», qui offriront l'opportunité de présenter notre action sur le terrain, et de dialoguer avec les Tunisiens, afin de mieux connaître leurs attentes vis-à-vis de leur grand voisin du Nord de la Méditerranée. Je forme le souhait qu'il en ressortira une relation toujours plus étroite, construisant des ponts entre les deux rives.

### RUBRIQUE

ZOOM SUR

EN BREF

INTERVIEW

PROJETS À LA UNE

LE CHIFFRE

AGENDA



**C'est par une visite à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et à son président, Mohammed Ennaceur, que le président du Parlement européen, Martin Schulz, a débuté sa visite en Tunisie, du 8 au 10 février 2016. L'occasion pour les deux présidents des assemblées parlementaires de redire, lors d'une séance plénière organisée à l'ARP, la solidité de leurs liens et de se projeter dans l'avenir.**

Pour sa part, Martin Schulz a salué la réussite de la transition démocratique tunisienne et a rendu hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie ce combat pour la liberté, la dignité et la démocratie. Le président Schulz a souligné le «travail remarquable accompli par l'Assemblée constituante» puis par l'ARP. Les efforts réalisés sur les lois organiques relatives au Conseil supérieur de la magistrature et à la cour constitutionnelle témoignaient aussi des efforts des députés pour faire vivre la jeune démocratie tunisienne.

Conscient du caractère difficile de la situation socio-économique, le président du Parlement européen a reconnu qu'il était maintenant nécessaire de faire en sorte que les citoyens tunisiens constatent la différence entre l'avant et l'après révolution. Le Parlement européen serait vigilant «pour orienter l'action de l'UE au mieux des intérêts mutuels bilatéraux». Martin Schulz se félicitait de l'ouverture de programmes communautaires, tels que H2020 – pour la recherche - et Erasmus+ à la Tunisie. Il fallait que les négociations qui commençaient sur l'ALECA soient équilibrées, et que l'accord bénéficie à l'économie tunisienne. Mohammed Ennaceur, pour sa part, proposait qu'un programme de réhabilitation des entreprises tunisiennes soit mis en œuvre par l'UE et plus globalement, appelait à la mise en place d'un «plan Marshall» pour la Tunisie.

Sur la coopération parlementaire stricto sensu, Martin Schulz s'est également réjoui de la tenue prochaine de la session constitutive de la commission mixte paritaire «Parlement européen – Assemblée des représentants du peuple», qui marquerait une nouvelle étape dans le renforcement des relations des deux assemblées. Le président du Parlement européen a particulièrement insisté sur l'appui à apporter à l'ARP, déclarant «je suis convaincu qu'un parlement fort qui incarne la démocratie et qui exerce pleinement ses prérogatives législatives, budgétaires et de contrôle doit être soutenu par une administration performante et modernisée». Mohammed Ennaceur voyait dans le jumelage institutionnel récemment signé entre l'ARP et l'Assemblée nationale française ainsi que la chambre des députés italienne un vecteur de changement qui serait particulièrement utile au parlement tunisien.

Autre point clé de son intervention, Martin Schulz a abordé la question de la crise libyenne, appelant de ses vœux la formation d'un gouvernement d'union nationale ; là aussi, l'Union européenne devait être à la hauteur de l'enjeu : «une Libye stabilisée est dans l'intérêt de tout le Maghreb et de toute l'Europe». Enfin, M. Schulz a fait un tour d'horizon des difficultés actuelles rencontrées, sujets qui étaient à l'ordre du jour de l'Assemblée Parlementaire de l'Union pour la Méditerranée, qu'il s'agisse du réchauffement climatique et de son impact sur les populations, de la réponse à apporter à la question des réfugiés, qui appelait à plus de dignité humaine, et au défi de la sécurité et de la paix.

De l'intervention du Président Schulz, on retiendra non seulement l'admiration pour le travail effectué par les tunisiennes et les tunisiens, l'ampleur des défis, internes et régionaux, où l'Union européenne était attendue mais aussi une certaine forme d'optimisme : «Avec de la volonté et un peu de vision, nous avons la possibilité de faire de la Méditerranée une zone de croissance partagée, aux effets d'entraînement certains sur l'Afrique subsaharienne».

La visite officielle de Martin Schulz a également été l'occasion pour le président du Parlement de rencontrer le Président de la République, Béji Caïd Essebsi, ainsi que le Chef du Gouvernement, Habib Essid, et les principaux acteurs de la vie politique tunisienne. Un déplacement à Sousse a permis au président du Parlement européen de s'entretenir avec les acteurs locaux du secteur du tourisme, qui rencontrent de graves difficultés économiques depuis l'attentat de juin 2015. Ce déplacement à Sousse a également été l'occasion d'un échange très dynamique et enrichissant avec des jeunes étudiants de l'Université.

## EN BREF

75 MILLIONS D'EUROS VERSÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE EN APPUI À LA RELANCE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA CONSOLIDATION DÉMOCRATIQUE EN TUNISIE

[http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/press\\_corner/cp\\_par4\\_23fev2016\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/documents/press_corner/cp_par4_23fev2016_fr.pdf)

TUNISIE : LE PARLEMENT EUROPÉEN SOUTIENT LES MESURES DE SOLIDARITÉ PRISES PAR LA COMMISSION

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/20160223IPR15498/Davantage-d'importations-d'huile-d'olive-hors-taxe-pour-aider-la-Tunisie>

TUNISIE : UNE SOCIÉTÉ CIVILE, SOURCE D'INSPIRATION POUR CELLES D'AUTRES PAYS

<http://www.enpi-info.eu/medportal/news/latest/43901/Tunisie--une-soci%C3%A9t%C3%A9-civile,-source-d'inspiration-pour-celles-d'autres-pays>



## INTERVIEW



Lilia Rebai,  
Directrice de la mission Tunisie  
Réseau EuroMed Droits

**Projet de mobilisation de la société civile dans les relations UE - Tunisie : capitaliser sur l'expertise de la société civile tunisienne pour soutenir la transition démocratique**

### Dans quelle mesure cette nouvelle phase du projet s'inscrit-elle dans la continuité de la première ?

**L.R. :** Il s'agit davantage d'un approfondissement des réalisations de la première édition du projet que d'une simple reconduction à l'identique. De 2014 à 2015, nous avons atteint – voire dépassé – nos objectifs en termes de mise en place d'un dialogue tripartite entre la société civile, l'Union européenne et les autorités tunisiennes. Mais, il reste encore à donner à ce dialogue une pérennité qu'il n'a évidemment pas atteinte pendant ces 18 mois. Les parties ont toutes été réceptives et mobilisées, en particulier la société civile, dont une partie était plus dans une posture de contestation que de négociations. De plus, au sein même de la société civile tunisienne, nous avons réussi à faire travailler ensemble des organisations entre lesquelles pouvaient exister des différends.

### Quels sont les nouveaux objectifs ?

**L.R. :** L'objectif premier est d'abord de maintenir ce cadre de dialogue et donc de réfléchir à des mécanismes pour l'institutionnaliser en quelque sorte. C'est notre priorité : même si les interlocuteurs d'aujourd'hui venaient à être remplacés, il faut que ce dialogue continue d'exister. Pour cela, prolonger ce projet de 18 mois est le meilleur moyen de l'inscrire dans la durée.

Le deuxième objectif est d'impliquer davantage les élus de l'ARP, qui n'étaient pas directement concernés lors de la première phase. En 2014, nous avons simplement fait participer quelques élus de l'ANC afin d'introduire par exemple la parité horizontale et verticale pour les élections législatives. Cette fois, nous avons explicitement fait du plaidoyer auprès des parlementaires une compo-

sante de notre démarche, au même titre que le plaidoyer auprès de la Délégation de l'UE et du gouvernement.

Autre nouveauté, le projet comporte une dimension locale, alors que nous avions surtout mené un dialogue avec les autorités centrales en 2014 et 2015. Six conférences régionales couvrant toute la Tunisie doivent ainsi se tenir avant mi-2016. L'idée est de mobiliser des experts de nos groupes de travail pour présenter et discuter les recommandations qui ont déjà été émises en présence des parlementaires de chaque circonscription et de la société civile locale. Le débat sur chacune des quatre thématiques sera d'ailleurs décliné en tenant compte des disparités régionales très marquées, notamment en matière de droits économiques et sociaux ou d'égalité homme-femme. Ces discussions viendront enrichir les réflexions et les recommandations de cette nouvelle phase du projet. Le but de ces conférences est de transposer au niveau régional cette pratique de dialogue entre société civile et autorités dans une démarche de décentralisation et d'incitation à la démocratie participative.

### Le plaidoyer auprès de l'Union européenne porte-t-il également ses fruits ?

**L.R. :** Notre relation avec la Délégation et nos interlocuteurs, rencontrés à Bruxelles notamment, est constructive. Nous savons que notre message et nos recommandations sont entendus côté européen, même s'il faut du temps pour en mesurer l'impact. Cela a d'ailleurs un côté frustrant pour les membres des groupes de travail. Il reste évidemment à mieux déterminer le cadre dans lequel doit se faire le dialogue et fixer des mécanismes de travail pour que la société civile se sente pleinement à sa place. C'est d'ailleurs l'un de nos sujets de discussion avec nos partenaires, et le fait de prolonger le projet permettra, nous l'espérons, d'avancer plus rapidement sur ce terrain.

### Moderniser la formation professionnelle pour augmenter les chances des jeunes sur le marché du travail

L'Union européenne, via un don de 3 millions d'euros du Fonds d'investissement pour le voisinage (FIV), contribue au Programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle (PAFIP) mis en œuvre par l'Agence française de développement (AFD). Cette subvention européenne vient compléter un prêt de l'AFD de 24 millions, assorti d'un don de 700 000 euros au profit du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi et du ministère du Développement, de l'Investissement et la Coopération internationale.

Le PAFIP, lancé le 26 janvier 2016, par le Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, va se déployer dans 17 établissements de formation professionnelle répartis dans 9 gouvernorats, représentant les quatre principales zones économiques du pays : le grand Tunis Sud (Ben Arous et Zaghouan), le grand Tunis Nord (Tunis, Manouba et Ariana), le nord-ouest (Béja et Bizerte) et le Sahel (Monastir et Sousse).

L'objectif est de rendre plus efficace le dispositif de formation professionnelle pour permettre aux apprenants de s'insérer plus rapidement sur le marché du travail. Il s'agit d'une part d'améliorer la qualité des formations et d'autre part de rapprocher les établissements des acteurs économiques pour dispenser des formations en adéquation avec les demandes des employeurs. La démarche adoptée fera participer l'ensemble des acteurs, permettant aux syndicats et aux entreprises de collaborer avec les administrations pour améliorer l'insertion des jeunes formés dans ces centres. Le dialogue entre les partenaires sociaux, la société civile et les pouvoirs publics sera le seul garant de la réussite de la réforme.

### PAFIP, quels objectifs ?

- Développer la capacité de réponse des centres de formation aux besoins de leur environnement;

- Améliorer la qualité de la formation, notamment par la mise en place d'un processus de certification;
- Renforcer les capacités de pilotage et d'animation des structures du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'emploi;
- Développer et pérenniser l'expertise des partenaires sociaux sur les questions de l'emploi et de la formation initiale et continue.

### Vers une économie inclusive créatrice d'emplois au niveau local

En parallèle du PAFIP, qui entend améliorer l'employabilité des jeunes dans les principaux bassins d'emplois, l'UE lance au premier trimestre 2016 l'« Initiative régionale d'appui au développement économique durable » (IRADA). Cet ambitieux programme vise à appuyer les réformes socio-économiques en contribuant à une croissance inclusive créant de l'emploi dans les régions.

Doté d'une enveloppe de 32 millions d'euros, le programme IRADA contribuera à l'accélération du développement économique local en Tunisie en améliorant la compétitivité des entreprises ainsi que l'employabilité des citoyens dans huit gouvernorats, dont certains sont particulièrement touchés par le chômage : Gabès, Médenine, Gafsa, Kasserine, Sfax, Sidi Bouzid, Bizerte et Jendouba.

IRADA se décline en trois axes principaux :

- Le financement – via des appels à projets – d'initiatives de développement du secteur privé et de la formation professionnelle;
- La simplification de l'architecture institutionnelle et l'amélioration de la gouvernance du système national de formation professionnelle;
- L'analyse des renseignements des plans d'action régionaux pour alimenter le développement des politiques nationales.

## PROJET À LA UNE

**Programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle (PAFIP) et Initiative régionale d'appui au développement économique durable (IRADA)**

**Pour une formation professionnelle répondant aux mutations de l'économie**

L'un des déclencheurs de la Révolution et l'une des menaces pesant sur la démocratie tunisienne naissante est sans doute le chômage. Les jeunes sont les plus touchés puisque leur taux de chômage est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale (31 %), voire davantage dans les régions intérieures du pays. L'emploi des jeunes est d'ailleurs l'une des priorités des gouvernements qui se sont succédés depuis 2011. Un chantier qui passe par la modernisation et le développement du secteur de la formation. Réforme à laquelle l'Europe, à travers sa Délégation en Tunisie, apporte un soutien financier et technique important.

C'est le montant de l'aide européenne dans le cadre du « Programme d'appui à la réforme et à la modernisation du secteur de la sécurité de la République tunisienne ». Signé le 4 novembre 2015 pour une mise en œuvre sur quatre ans, ce programme s'articule autour de trois composantes essentielles dans le contexte actuel de la jeune démocratie :

- Moderniser les forces de sécurité intérieure selon les standards internationaux. Il s'agit d'intervenir à la fois en amont au niveau du recrutement et de la formation, mais aussi en aval avec l'amélioration du système de contrôle interne, l'inspection, ainsi que des méthodes d'investigations et de gestion de crise. Cet axe prévoit également la mise en place d'un contrôle externe démocratique du secteur dont le but est d'améliorer la redevabilité des forces de sécurité intérieure, en promouvant ainsi un rapprochement avec les citoyens.
- Renforcer la surveillance des frontières notamment terrestres. Les récentes attaques dans le sud de la Tunisie ont montré que l'instabilité libyenne était une menace sérieuse pour la sécurité de la région. Il est essentiel d'augmenter la réactivité et la mobilité des forces de sécurité, mais aussi de mieux coordonner l'action des différentes unités. Les postes frontaliers tunisiens bénéficieront également d'un meilleur système de contrôle et de coordination interservices et inter-agences, ainsi que de meilleures capacités de détection de la fraude documentaire.
- Appuyer, au travers de la réforme législative et de la formation, les services de renseignements chargés de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. Un renforcement des capacités matérielles, pédagogiques et en formation est proposé aux centres de formation spécialisés de La Manouba et de Mornag. Le nouveau pôle national de lutte contre le terrorisme recevra aussi un soutien technique visant à l'interconnexion des fichiers entre les différents services. De même, les douanes et la Protection civile recevront un appui technique et matériel dans le cadre du programme.

Outre ce programme de 23 millions d'euros visant à améliorer les capacités de toutes les institutions luttant contre le terrorisme et le crime organisé (police, garde nationale, armée, douanes, renseignements et protection civile), l'Union européenne finance également des programmes plus spécifiques. En décembre 2015, il a été décidé de mobiliser 2 millions d'euros pour la prévention de la radicalisation, notamment par la promotion du dialogue en matière de sécurité entre forces de sécurité locales et communautés dans les régions frontalières. Une autre action, représentant également 2 millions d'euros sur trois ans, soutient les autorités dans la mise en place d'une planification stratégique et d'une coordination nationale et internationale pour la gestion des frontières. Ce projet prend la forme d'une assistance technique, de formations adaptées, de visites et de stages pour les cadres de l'administration tunisienne.

**23 MILLIONS D'EUROS POUR LA MODERNISATION TOUCHERA TOUS LES SERVICES ŒUVRANT À LA SÉCURITÉ : POLICE, GARDE NATIONALE, ARMÉE, DOUANES, RENSEIGNEMENTS ET PROTECTION CIVILE»**

## AGENDA

**18 AVRIL 2016 AU LUXEMBOURG**  
Réunion du Conseil d'Association UE-Tunisie

**18-22 AVRIL 2016**  
Premier cycle de négociations ALECA

**4-6 MAI 2016**  
La Délégation de l'Union européenne va organiser, au Palais Ennejma Ezzahra, à Sidi Bou Saïd (Tunis) la quatrième rencontre euromaghrébine d'écrivains. Cette résidence regroupera une trentaine d'écrivains d'Europe et du Maghreb qui partageront sur le thème « Littérature et dialogue »

**24-26 MAI 2016**  
Les Journées de l'Europe, Palais des Congrès de Tunis

## Contacts

BP 150 - 1053  
Tunis - Tunisie  
Tél. : + 216 71 960 330  
Fax : + 216 71 960 302  
[delegation-Tunisia@eeas.europa.eu](mailto:delegation-Tunisia@eeas.europa.eu)

## Les links

[eeas.europa.eu/delegations/tunisia/eu\\_tunisia](http://eeas.europa.eu/delegations/tunisia/eu_tunisia)

nous suivre aussi sur :



Directeurs de la publication : Armelle Lidou et Patrice Budry

